Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501513-20251222-2025_099-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2025-099

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 10
Représentés : 12
Votants : 12

Présents : MM. BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, DUROCHER Alexandre, JOLIVET François, MONVOISIN Michèle, PERRET-LE BLET Chantal, ROCHER Nicolas, VETIER Fabrice ;
Absents excusés : MM. MOISON Daniel (pouvoir à PRÉVERT Rose-Line), ROPERT Céline (pouvoir à BRIAND Thierry) ;
Absents : MM. ARNAL Jérôme, BALARD Olivier, MOUICHE Marylène ;
Secrétaire de séance : Mme PERRET-LE BLET Chantal ;

Objet : Validation d'un devis – matériel informatique ;

Madame le Maire présente au conseil municipal un devis concernant l'équipement informatique de la mairie. En effet, il est rappelé au conseil que l'ensemble actuel a été acquis il y a plusieurs années et qu'il convient de procéder à des modifications afin de pérenniser nos services.

Ce devis comprend un nouvel ordinateur pour l'accueil, un pour le poste de secrétaire général, ainsi que des ensembles de logiciels de bureautique. Dans l'optique d'apporter une éventuelle correction au devis, il est proposé au conseil de se prononcer pour la signature d'un devis pour un montant maximum de 3 100 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de Arebis Informatique ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis pour un montant maximum de 3 100 € TTC, ainsi que tout autre document relatif à l'offre de Arebis Informatique.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT